

VEILLÉE

Une **veillée à thème** sera proposée le jeudi 27 février et le jeudi 5 mars au soir

TARIF: **hébergement, repas du soir, petit déjeuner : 7 €**

Renseignements à la MJC ou à l'Accueil de Loisirs.

(Une autorisation de nuitée est à remplir par les familles).

LES AIDES

Les bons vacances CAF ou MSA (à apporter lors de l'inscription)

Les aides des Comités d'Entreprises seront déduites seulement sur présentation d'un justificatif.

PENDANT LES VACANCES LA MJC C'EST AUSSI

Des activités ados pour les 11-17ans

Une formation BAFA du 22 au 29 février

Un programme de cinéma pour les enfants

Ciné documentaire 4 mars

Formation Qualification Surveillant de Baignade du 1er au 8 mars

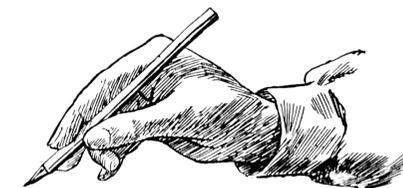
NOS VALEURS

- Rendre l'enfant acteur de ses vacances
- Favoriser l'ouverture et la diversité des échanges culturels
- Sensibiliser au vivre ensemble et au respect de l'environnement
- Inciter les familles à une participation active au sein de l'accueil de loisirs

Pour cela l'équipe d'animation proposera des activités thématiques pour permettre à vos enfants de s'évader du rythme de la vie quotidienne. Ils découvriront à chaque fois de nouveaux mondes féeriques, à l'imaginaire varié.



Devenir citoyen

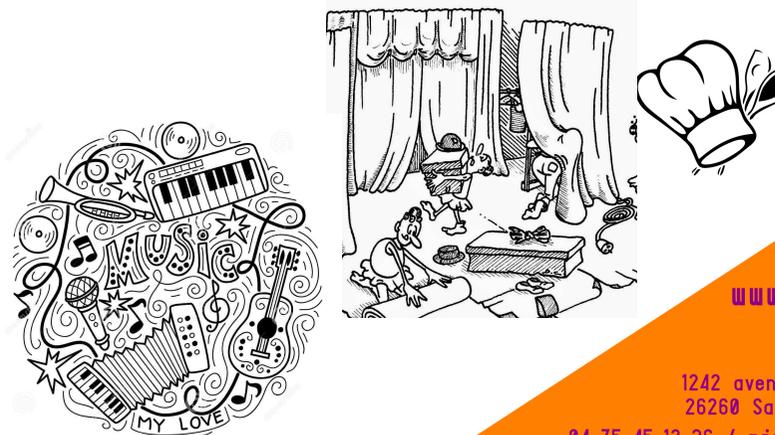


Vacances du 24 février au 6 mars

Prenez un billet pour un tour du monde ...



... et découvrez l'artiste qui se cache en vous



www.mjc-herbasse.fr

Mjc - Centre social
du Pays de L'Herbasse
1242 avenue du Général de Gaulle
26260 Saint Donat sur L'Herbasse

04 75 45 12 36 / mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr

LES HORAIRES

Accueil des enfants de **4 ans à 10 ans** à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Accueil le matin à partir de **7H15** et début des activités à **9H00.**

Accueil avant le repas de **11h30 à 12h.**

Accueil l'après midi à partir de **13h30** et début des activités à **14H00.**

Repas, collations, goûters prévus sur place

TARIFS

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

QF	Journée	1/2 journée	1/2 journée et repas	jour sans repas
	Arche / Hors Arche			
0 à 359	9,00 / 13.50	3,50 / 5.25	6,00 / 10.25	7,60 / 10.50
360 à 564	9,00 / 14.50	3,50 / 5.75	6,00 / 10.75	7,60 / 11.50
565 à 720	9,00 / 15.50	3,50 / 6.25	6,00 / 11.25	7,60 / 12.50
721 à 900	9,00 / 16,00	5,30 / 6.50	7,80 / 11.75	8,00 / 13,00
901 à 1200	10,20 / 16.50	5,80 / 6.75	8,00 / 11.75	9,20 / 13.50
1201 à 1500	12,20 / 17,00	6,50 / 7.25	9,00 / 12.25	11,20 / 14,00
1501 et +	16,15 / 17.50	8,57 / 8.75	10,80 / 12.75	14,60 / 14.50

- L'adhésion à la M.J.C de 9 €/an est obligatoire. Valable du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020
- Aucun remboursement ne sera effectué pour une absence non justifiée par un certificat médical.
- ARCHE AGGLO accompagne financièrement l'accès à l'accueil de loisirs aux enfants du territoire

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Le règlement se fait lors de l'inscription)

Je soussigné (e)souhaite inscrire,

Mon fils/ma fille

Téléphone

N° d'allocataire :

QF :

	Matin	Repas	Après-midi	Journée	Veillée	Semaine
Lundi 24 Février						
Mardi 25 Février						
Mercredi 26 Février						
Jeudi 27 Février						
Vendredi 28 Février						
Lundi 2 Mars						
Mardi 3 Mars						
Mercredi 4 Mars						
Jeudi 5 Mars						
Vendredi 6 mars						